

Madame Aurélie THOMASSIN soutiendra sa thèse de doctorat en "Géographie", intitulée : "*« Des réserves sous réserve ». Acceptation sociale des Aires Marines Protégées - L'exemple de la région sud-ouest de l'océan Indien*", sous la direction de Monsieur Gilbert DAVID et de Monsieur Marc ROBIN le :

**Lundi 28 mars 2011**  
**A partir de 14h**  
**Aquarium de la Porte Dorée**  
**PARIS**

Madame Aurélie THOMASSIN présentera également sa thèse à La Réunion, début Avril, à une date qui vous sera communiquée très prochainement.

**Composition du jury :**

- Monsieur Louis BRIGAND, Professeur, Université de Bretagne Occidentale
- Monsieur Gilbert DAVID, Directeur de Recherche, IRD
- Monsieur Pierre Marie DECOUDRAS, Professeur, Université de La Réunion
- Madame Jocelyne FERRARIS, Directeur de Recherche, IRD
- Madame Catherine GABRIE, Comité National, IFRECOR
- Monsieur Olivier LAROUSSINIE, Directeur, Agence des Aires Marines Protégées
- Monsieur Marc ROBIN, Professeur, Université de Nantes
- Monsieur Emmanuel TESSIER, directeur, Réserve National Marine de La Réunion

**Résumé:**

Les Aires Marines Protégées (AMPs) sont communément reconnues comme des outils de gestion durable du milieu marin, principalement destinés à la conservation de la biodiversité. L'évaluation de leur efficacité et de leur performance constitue, aujourd'hui, un champ de recherche en pleine expansion qui répond à une demande locale des gestionnaires, comme à une nécessité plus globale de rapportage (reporting) auprès des décideurs et bailleurs de fonds. Jusqu'ici, la plupart des recherches utilisent un angle d'analyse strictement biologique, laissant de côté l'étude des impacts socio-économiques. La réussite des AMPs repose pourtant sur trois piliers d'importance égale : la durabilité écologique, la faisabilité économique et l'acceptation sociale.

Cette thèse s'intéresse aux impacts sociaux des AMPs et à la nécessité d'imaginer des outils pertinents permettant aux gestionnaires d'évaluer et de suivre l'acceptation sociale. Plus précisément, elle a pour objectif d'élaborer une méthode standardisée de suivi des dynamiques sociales au sein des AMPs, qui permette la construction d'indicateurs utiles pour la gestion locale comme pour le rapportage.

A partir du cas de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion, une démarche géographique, basée sur le concept de Territoire, est mise en place pour caractériser et mesurer l'acceptation sociale. Elle passe par la réalisation d'un diagnostic socio-économique, permettant l'identification des enjeux territoriaux des usagers. Ces enjeux sont l'expression des valeurs que les individus accordent aux services que rendait le territoire avant qu'il ne soit protégé et également de la crainte de perdre ces services. L'acceptation sociale de l'AMP est ainsi

fonction du degré de satisfaction des enjeux territoriaux des acteurs. Des indicateurs de suivi de cette satisfaction, principalement basés sur le recueil de perceptions, sont proposés pour estimer l'acceptation sociale.

Dans un second temps, la question de la genericité de cette démarche est posée. Sa déclinaison au cas du Parc Marin de Mohéli (Comores) et, plus rapidement, à l'AMP de Velondriake (Madagascar), montre que la territorialité des acteurs est un facteur majeur dans la construction de l'acceptation sociale, quel que soit le contexte politique et socio-économique local. Il existe, en revanche, des facteurs contextuels qui entrent également en ligne de compte et qui rendent incomplète la genericité de l'approche territoriale.

Mots clé : Aire marine protégée, Acceptation sociale, Indicateur, Territoire, Territorialité, Enjeu, Perception

La soutenance est publique.